

Kenya/Politique

La présidentielle annulée !

AFP
Nairobi/Kenya

Décision de la Cour suprême qui a ordonné la tenue d'un nouveau scrutin dans les deux mois.

LA Cour suprême kényane a pris hier une décision à la portée historique en invalidant pour "irrégularités" la réélection du président sortant Uhuru Kenyatta lors du scrutin du 8 août et en ordonnant la tenue d'une nouvelle élection dans les deux mois. Dès l'annulation de la présidentielle par le président de la Cour suprême David Maraga, des scènes de liesse ont éclaté dans les bidonvilles de la capitale Nairobi et dans l'ouest du pays, des bastions de l'opposition. Le calme prévalait dans les zones acquises au pouvoir. « Pour la première fois, nous obtenons justice. Ils ont volé l'élection pendant si longtemps. Justice est rendue à "Baba" » (surnom de Raila Odinga, le candidat de l'opposition, ndlr), a lancé Lynette Akello, une vendeuse de poissons du bidonville de Kisumu (ouest). Candidat malheureux en 1997, 2007 et 2013, M. Odinga, 72 ans, a salué un jugement "historique", en affirmant que c'était la première fois en Afrique qu'un tribunal suprême annulait



Photo : AFP/L'Union

La décision de la Cour suprême d'invalidier la présidentielle du 8 août a été saluée comme une victoire par les partisans de l'opposant Raila Odinga.

le résultat d'une élection présidentielle. "Personnellement, je suis en désaccord avec la décision qui a été prise aujourd'hui, mais je la respecte", a répondu le président Kenyatta, dans une adresse à la Nation. Tout en appelant tous ces concitoyens à maintenir la "paix", il a déploré qu'alors que "des millions de Kényans avaient fait leur choix (...), six personnes aient décidé d'aller contre la volonté du peuple". L'élection "n'a pas été conduite en accord avec la Constitution", et "les illégalités et irrégularités ont affecté l'intégrité" du scrutin, a déclaré M. Maraga, en énonçant le jugement de la Cour. Il a ordonné à la Commission électorale (IEBC) d'organiser un nouveau scrutin dans un délai de 60 jours, comme l'exige la Constitu-

tion, après avoir observé qu'elle avait "échoué, négligé ou refusé" de conduire les élections conformément à la loi. "UNE DECISION TRES POLITIQUE" • Raila Odinga a aussitôt mis la pression sur la Commission en affirmant n'avoir "aucune confiance" dans sa capacité à conduire une nouvelle élection. "Ces commissaires doivent partir. La plupart d'entre eux ont leur place en prison", a-t-il asséné. En attendant de connaître les motivations du jugement, l'un des avocats de M. Kenyatta, Ahmednassir Abdullahi, a dénoncé une "décision très politique", et averti que le pays devrait "vivre avec ses conséquences". La décision, aussi dramatique qu'inattendue, a été rendue à la majorité. Deux juges sur un total de six – un étant absent pour cause

de maladie – ont exprimé des opinions dissidentes. L'un d'entre eux a dénoncé l'absence de "preuves" avancées par l'opposition. M. Kenyatta, 55 ans, élu pour la première fois en 2013, avait été proclamé vainqueur par l'IEBC le 11 août, avec 54,27% des voix contre 44,74% à M. Odinga. Dès le lendemain du scrutin, l'opposition avait dénoncé des fraudes et s'était résolue le 18 août à saisir la Cour suprême. La juridiction jouait là une partie de sa crédibilité. En 2013, dans une autre composition, elle avait été critiquée pour la manière dont elle avait débouté M. Odinga, en usant d'une jurisprudence discutable et en multipliant les arguties procédurales. "UNE DEMOCRATIE EN VOIE DE MATURATION" • Ce précédent avait incité M. Odinga à rejeter dans un

premier temps l'idée d'un recours en justice. Avant que les pressions de certains poids lourds de sa coalition et de la communauté internationale le poussent à s'y ranger. L'annonce de la victoire de M. Kenyatta s'était accompagnée de manifestations et d'émeutes violemment réprimées par la police, dans lesquelles au moins 21 personnes, dont un bébé et une fillette de neuf ans, avaient été tuées. Le Kenya a une longue histoire d'élections dont le résultat a été contesté. En 2007-2008, M. Odinga avait rejeté la victoire de Mwai Kibaki et le pays avait plongé dans les pires violences post-électorales de son histoire (plus de 1 100 morts et 600 000 déplacés). Pour Murithi Mutiga, spécialiste du Kenya à l'International Crisis Group (ICG), la décision de la Cour suprême "envoie un signal très, très fort que le Kenya est une démocratie en voie de maturation progressive".

• Les promesses de l'IEBC. La Commission électorale kényane (IEBC) s'est engagée à changer des membres de son personnel pour l'organisation de la nouvelle présidentielle d'ici 60 jours, après la décision hier de la Cour suprême d'annuler le scrutin du 8 août pour "irrégularités".

L'Afrique en bref

- Cameroun/Minorités. 50 à 70 militants anglophones libérés. Une "première vague" de 50 à 70 militants anglophones, arrêtés pendant la fronde de la minorité linguistique contre le pouvoir central de Yaoundé, doit être libérée jeudi, a indiqué à l'AFP le porte-parole du gouvernement camerounais.
- RDCongo/Elections. Bientôt un calendrier "réaliste". Les autorités de la République démocratique du Congo ont promis jeudi de publier "incessamment" un calendrier électoral "réaliste" après avoir recensé plus de 40 millions d'électeurs soit 98,9% du corps électoral.
- Rwanda/Politique. Diane Rwigara arrêtée.



Photo : AFP/L'Union

La Rwandaise Diane Rwigara, qui avait en vain tenté de se présenter à l'élection présidentielle du 4 août remportée par le sortant Paul Kagame, a été arrêtée avec plusieurs membres de sa famille par des membres de forces de sécurité, a affirmé jeudi l'un des ses frères, une accusation démentie par la police.

Etats-Unis/Une semaine après Harvey

L'Amérique panse lentement ses plaies

AFP
Rockport/Etats-Unis

La tempête tropicale a fait une quarantaine de morts. Un bilan qui pourrait s'élever.

UNE semaine après avoir été frappés par l'ouragan Harvey, des millions d'habitants du sud des Etats-Unis s'efforçaient de reprendre le cours de leur vie dans des quartiers transformés en îles, plombés par les difficultés d'approvisionnement, les coupures de courant et la paralysie des transports. Pour des dizaines de milliers d'habitants, hébergés dans des centres d'accueil d'urgence, tout retour à domicile restait encore inenvisageable, vu la lenteur de la décrue. Les autres étaient confrontés aux défis de retrouver leur maison abandonnée plusieurs jours, où une eau boueuse a monté jusqu'au niveau des fenêtres, voire au-dessus. Les voitures, si

cruciales en Amérique, étaient souvent bonnes à mettre à la casse, après avoir été noyées jusqu'au toit. Les autorités continuaient de surveiller de près une usine chimique du groupe français Arkema, où des produits dangereux, qui n'étaient plus réfrigérés, se sont consumés jeudi en dégageant des fumées nocives. De nouveaux départs d'incendie restaient possibles. "Il n'y a pas eu de feu ni de fumée durant la nuit", a cependant indiqué à l'AFP Rachel Moreno, porte-parole des pompiers locaux. Toutefois "nous avons continué à entendre des détonations causées par la décomposition des peroxydes", a-t-elle ajouté, en référence à ces matériaux hautement inflammables entrant dans la composition de plastiques. Dans la ville portuaire de Rockport, au sud-ouest de la métropole de Houston, des écoles demeuraient fermées, l'électricité coupée, des maisons penchées



Photo : AFP/L'Union

Dans les villes touchées par la tempête Harvey, comme ici à Houston (Texas), les habitants s'efforcent désormais de reprendre le cours de leur vie.

étaient promises à la destruction. D'autres n'étaient plus qu'un amas de débris, qu'on retrouvait aussi jonchant les carrefours. Des poteaux électriques étaient abattus au sol, une église baptiste avait perdu son toit. Les dommages à l'intérieur des maisons encore debout étaient spectaculaires. DU SAUVETAGE AU REDRESSEMENT • Le vice-président américain Mike Pence s'est rendu jeudi sur place et a promis aux victimes de la furie d'Harvey qu'elles ne seraient pas ou-

bliées. A l'opposé, à Houston ou dans la ville voisine de Corpus Christi, les signes de retour à la vie normale se multipliaient : rétablissement du courant, reprise des réseaux de transport en commun, vastes opérations de nettoyage en cours, l'amélioration était visible. "Le Texas est en voie de rétablissement rapide grâce à tous hommes et femmes remarquables qui ont travaillé si durement. Mais tant reste à faire", a tweeté hier Donald Trump.

Le président se rendra une nouvelle fois sur place ce samedi, cette fois pour rencontrer des victimes de Harvey. La Maison Blanche a demandé jeudi au Congrès de débloquent des fonds d'urgence. A des centaines de kilomètres, à Lake Charles, une ville de Louisiane, le maire a comptabilisé entre 100 et 200 maisons affectées par les inondations. La plupart des sinistrés hébergés sur place étaient texans, et leur nombre a chuté à environ 300. "Dans la ville de Lake Charles, nous passons d'une phase de sauvetage post-catastrophe à une phase de redressement. On essaie de faire revenir ces personnes chez elles", expliquait à l'AFP Nic Hunter, le maire de la municipalité. Rétrogradée en tempête tropicale, Harvey a jusqu'à présent fait une quarantaine de morts, mais le bilan pourrait s'élever, les secouristes craignant de découvrir de nouvelles victimes.

A travers le monde

- Allemagne/Législatives. Duel de la dernière chance pour le rival de Merkel. D'un côté l'impassible Angela Merkel, de l'autre son bouillant rival Martin Schulz. Le duel télévisé qui les oppose ce dimanche sera un choc de personnalités en même temps que l'ultime carte du social-démocrate avant les élections.
- Birmanie/Minorités. 400 morts dans des combats entre Rohingyas et armée. Les combats qui opposent des rebelles musulmans rohingyas et l'armée birmane dans le nord-ouest du pays ont fait au moins 400 morts en une semaine et poussé plus de 47 000 personnes à fuir vers le Bangladesh.
- Etats-Unis/Immigration. Mise en garde de dirigeants d'entreprise à Trump. Les dirigeants de plusieurs dizaines de grandes entreprises, d'Amazon à Apple en passant par Facebook, ont appelé Donald Trump à ne pas supprimer un programme qui permet à des centaines de milliers de jeunes sans-papiers de rester aux Etats-Unis.